

PROFESSION ET IDEOLOGIE :
LE JOURNALISME FRANCAIS ET LE SOCIALISME
A LA FIN DU XIXe SIECLE

Marc MARTIN

Les trois dernières décennies du XIXe siècle ont été marquées par le plus vigoureux essor de la presse que la France ait jamais connu. Après avoir porté dans un premier temps sur la presse quotidienne, il a touché les multiples secteurs de la presse périodique, presse magazine, féminine ou illustrée, presses spécialisées de toutes sortes. Cette floraison de titres s'est accompagnée d'un élargissement correspondant des rangs du journalisme.

On sait d'autre part que le socialisme, qui s'implante en France à partir de la fin des années 1870, que ce soit sous sa forme politique, avec l'apparition des premiers partis qui s'en réclament, puis leur regroupement en 1905 dans la S.F.I.O., ou que ce soit sous la forme du syndicalisme ouvrier, n'a jamais réussi, malgré la création de plusieurs titres, de *L'Egalité* de Jules Guesde, en 1877, à *L'Humanité* de Jaurès, en 1904, à se doter d'organes disposant d'une audience importante. Mais un point reste jusqu'ici dans l'ombre : celui de savoir comment le nouveau milieu professionnel des journalistes se situait par rapport au socialisme naissant et grandissant, et comment les rédacteurs de cette presse socialiste fragile se voyaient par rapport à leurs confrères. Y avait-t-il, entre l'image que se construisait alors de sa fonction la jeune profession du journalisme et celle que les journalistes socialistes se faisaient de leur rôle, quelques similitudes ou étaient-elles complètement étrangères ?

Un milieu professionnel en élargissement rapide

Il n'y a pas en 1900, comme il y a aujourd'hui, de dénombrement des journalistes reposant sur une définition institutionnelle de la profession. En l'absence de données administratives, il est possible de tenter une estimation de leur nombre à partir de l'*Annuaire de la presse française*, qui paraît régulièrement depuis 1880. Publié par Emile Mermet, puis par Henri Avenel de 1889 à 1905, et enfin par Paul Bluysen, tous trois journalistes, cet annuaire n'a rien d'un travail scientifique et renferme maintes erreurs. Mais c'est un ouvrage destiné à un usage professionnel, utilisé par les publicitaires, les annonceurs, les notaires, les huissiers, tous ceux qui ont besoin d'entrer en relations avec la presse, sans oublier les hommes politiques et les administrations. Dans le monde de la presse, il s'impose, durant cette période, comme l'instrument de référence obligé. En dehors de cette qualité, il en possède une autre, essentielle pour notre propos : il publie un index, à la fin de chaque volume, des journalistes cités et permet donc des dénombrements.

Ce n'est cependant pas une source entièrement satisfaisante. D'une façon générale, l'*Annuaire* élargit les rangs de la profession : vers le haut, il incorpore aux grandes rédactions de grandes signatures qui sont plutôt des hommes de lettres ou des politiques ; vers le bas, il retient comme journalistes des rédacteurs en chef de petits périodiques locaux qui ont ailleurs leur activité principale ; latéralement, il ajoute des administrateurs qui n'écrivent jamais. Inversement, il ignore la piétaille des rédacteurs de base des grands quotidiens. Ces insuffisances déterminent quelques remaniements dans la manière de recenser les professionnels, notamment entre 1900 et 1903, où les listes de journalistes sont épurées. Mais au total, l'extension de la profession à des gens situés sur ses marges, et qui seraient aujourd'hui considérés comme n'en faisant pas partie, correspond à son état : sa délimitation est moins précise qu'aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, la valeur de ces chiffres est relative : ils montrent un élargissement considérable de la profession, qu'il s'agisse des chiffres bruts ou des chiffres corrigés¹. Ceux de la province sont cependant particulièrement incertains, en raison des fréquents changements de présentation de la liste des

¹. En 1903, les chiffres de journalistes cités à l'index diminuent d'environ un huitième, alors que l'on est arrivé dans une phase de relative stabilité des effectifs. Ce recul tient à une réorganisation de la publication destinée à en réduire quelque peu les dimensions. En partant du principe que les chiffres ont été stables de 1900 à 1903, nous constatons une diminution des effectifs des journalistes parisiens de 12,5%. Il a donc été appliqué une réduction équivalente de 12,5% à tous les chiffres des années témoins retenues depuis 1885 jusqu'en 1900 et nous avons obtenu ainsi des chiffres corrigés. Pour la presse de province, la réduction à effectuer est de 15%. Mais il semble que l'*Annuaire* ait procédé ultérieurement à un second tri au sein des journalistes de province ou considérés comme tels. C'est une raison de plus pour considérer avec beaucoup de prudence les chiffres de la province.

rédacteurs de nombreux titres, changements particulièrement difficiles à interpréter. Dans cet ensemble, la place des femmes est infime.

	Journalistes parisiens :			Journalistes de province :		
	chiffres bruts arrondis	chiffres corrigés	progression annuelle	chiffres bruts arrondis	chiffres corrigés	progression annuelle
. 1885	1140	1000		1120	950	
. 1890	1880	1650	13%	2800	2400	30%
. 1895	3200	2800	14%	3075	2600	1,5%
. 1900	3200	2800	0%	3300	2800	1,5%
. 1910	3350	3350	2%	2600	2600	-0,7%

On constate que les rangs du journalisme se sont élargis très vite, dès les débuts de la IIIe République¹, et que l'évolution est à peu près terminée quelques années avant la fin du siècle, vers 1895, plus tôt même semble-t-il pour la presse de province. Le rapprochement de ce mouvement et de sa chronologie avec l'implantation du socialisme appelle deux remarques. La première concerne la place que tiennent les journalistes socialistes dans l'ensemble du milieu professionnel : environ deux centaines d'adhérents provinciaux ou parisiens sont passées, de 1893 à 1914, par le Syndicat des Journalistes socialistes, ce qui représente quelque 3% des journalistes recensés en 1910 par l'*Annuaire de la presse*². Au sein de la profession, les socialistes, ceux qui du moins s'affirment ainsi, représentent donc un nombre tout à fait minime. Cette nouvelle idéologie ouvrière semble bien étrangère aux milieux de la presse.

La seconde remarque est relative à la chronologie. La constitution du nouveau milieu professionnel des journalistes, achevée en gros en 1895, précède de quelques années l'essor du socialisme. Ceci a été, indiscutablement, un facteur défavorable à la pénétration des idées socialistes dans la profession, car la définition de ses solidarités, de ses pratiques professionnelles ou de sociabilité, de ses valeurs, s'est faite avant que le socialisme devienne une force et puisse l'influencer.

L'attraction du socialisme avait-elle des chances d'être favorisée par les origines sociales des journalistes ? Celles-ci sont difficiles à apprécier statistiquement à cause de l'absence de sources administratives sur la profession. Nous avons utilisé, comme source de substitution, la dernière édition du *Dictionnaire des contemporains* de Vapereau, qui date de 1893. Elle peut donner une image de ce qu'était, vers la fin du siècle, l'élite des journalistes, ceux qui avaient atteint la notoriété. Malheureusement les

1. L'augmentation paraît considérable dans la presse de province entre 1885 et 1890. Elle semble en partie due à un meilleur recensement des petits hebdomadaires et parfois à l'énumération nouvelle des nombreux collaborateurs des quotidiens régionaux.

2. Le pourcentage des journalistes socialistes est en réalité inférieur à 3% puisqu'il devrait être calculé sur le total des journalistes inscrits dans l'ensemble des index de l'*Annuaire* depuis 1893.

indications concernant l'origine sociale sont fort claires. Elles sont, de plus, souvent pleines d'incertitude, car elles n'apparaissent généralement qu'à travers la mention de la profession du père. La centaine de notices utiles permet cependant des observations intéressantes lorsque l'on compare en particulier les résultats obtenus à partir des éditions précédentes de 1858 et 1870¹.

On note en 1893 un recul marqué des catégories sociales les plus élevées et les plus traditionalistes :

	1858	1870	1893
	%	%	%
· Vieilles familles aristocratiques ou bourgeoises	11	5	2
· Industriels, banquiers, armateurs, négociants	13	14	5
· Officiers	14	11	7
· Magistrats	6	5	2
Total	44	35	16

Les catégories sociales les plus modestes (ouvriers, paysans, «familles pauvres») restent rarement mentionnées : 4% en 1858, 3% en 1870, 6% en 1893. Celles d'où sortent plus nombreux les journalistes à la fin du siècle appartiennent aux classes moyennes :

	1858	1870	1893
	%	%	%
· Artisans et commerçants	4	4	7
· Métiers de l'enseignement	1	5	11
· Autres catégories intellectuelles (acteurs, littérateurs, journalistes, publicistes, savants...)	10	18	21

Deux sources complémentaires confirment cette évolution : les notices du *Dictionnaire biographique* de Roman d'Amat et les dossiers de la Société des Gens de lettres qui concernent des journalistes². Les notices de Roman d'Amat font seulement une meilleure place aux fils de vieilles familles et de notables, confirmant que la notoriété vient plus facilement aux héritiers. Au contraire, les dossiers de la S.G.L., dont le recrutement dépend davantage de la production des auteurs, contiennent une proportion plus grande d'enfants de commerçants, d'enseignants ou même d'employés.

1. Ces notices ont été utilisées par nous dans l'article «Journalistes parisiens et notoriété (vers 1830-1870) : pour une histoire sociale du journalisme», in *Revue historique*, 1981, p. 31-74.

2. On trouve, dans les volumes parus de Roman d'Amat et Limouzin-Lamothe, *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Letouzey et Ané, 17 vol. parus, 1933-1986, quarante mentions d'origines familiales non contenus dans Vapereau, et qui concernent des journalistes ayant exercé entre 1880 et 1914. Sur une centaine de journalistes de la même période, repérés dans les soixante-cinq premiers cartons des archives de la Société des Gens de lettres, déposés aux A. N. (454 AP) on ne connaît la profession ou la condition du père que pour vingt-cinq.

En journalisme comme en politique, la IIIe République a donc vu se réduire la place relative des enfants de l'aristocratie, de la bourgeoisie traditionnelle des notables et de la bourgeoisie d'affaires. La période a ouvert la porte à de nouveaux venus, issus de catégories sociales plus modestes. On observe une indiscutable démocratisation de la profession, mais qui ne descend pas jusqu'aux classes sociales les plus humbles : on ne trouve guère dans les rédactions d'enfants d'ouvriers ou de paysans. Il s'agit bien, là aussi, de la promotion des nouvelles couches sociales dont parlait Gambetta, mais qui ne sont tout à fait les mêmes dans la presse qu'en politique. Les enfants de médecins, de notaires, d'avocats, ne sont pas plus nombreux qu'autrefois. L'ouverture a profité à de nouvelles catégories intellectuelles dont les rangs s'étaient élargis depuis le milieu du siècle, écrivains, chercheurs et vulgarisateurs, artistes, journalistes, enseignants, professeurs surtout. Elle a bénéficié aussi à la petite bourgeoisie de l'artisanat et du petit commerce, ainsi qu'à de nouvelles couches d'employés, notamment ceux des chemins de fer. Mais aucune de ces catégories sociales bénéficiaires du changement n'était particulièrement prédisposée à comprendre le problème ouvrier et à se rallier au socialisme. L'idéal démocratique républicain leur suffisait.

Aux jeunes gens issus de cette moyenne ou de cette petite bourgeoisie, le journaliste apparaissait en effet comme un moyen d'ascension sociale. Autant que permettent de le saisir des indications éparses, les années 1880-1914 furent, d'un point de vue matériel, favorables pour la profession. On y gagnait mieux sa vie qu'autrefois, en particulier grâce aux collaborations multiples, mais surtout grâce à la multiplication des emplois qui permettait aux rédacteurs d'être plus exigeants et de choisir. Pour certains, notamment les journalistes d'agences, ceux de la vieille presse des notables et ceux des grands quotidiens populaires, parisiens ou provinciaux, il existait aussi une réelle stabilité dans l'emploi¹. Le prestige reconnu à certaines rubriques ou spécialités, comme le compte rendu des Chambres, les chroniques, plus récemment le grand reportage et l'interview, ainsi que le développement de la hiérarchie dans les rédactions, avec la généralisation des fonctions de secrétaire de rédaction, de rédacteur en chef, l'adjonction au directeur d'un directeur littéraire et d'un directeur politique, l'apparition dans les grands titres de responsables de rubriques, toutes ces nouveautés ouvraient des possibilités de promotion sans qu'il soit nécessaire de changer d'entreprise.

¹. Les éditions de l'*Annuaire de la presse* montrent une grande stabilité des journalistes des journaux populaires à grand tirage, *Le Petit Parisien*, *Le Petit Journal*, *Le Journal*, ainsi que de ceux de la presse monarchiste ou impérialiste et de quelques autres titres conservateurs, républicains ou ralliés, *Les Débats*, *Le Temps*, *L'Echo de Paris*. Thomas Ferenczi (dans *L'invention du journalisme en France. Naissance de la presse moderne à la fin du XIXe siècle*, Paris, Plon, 1993, 277 p.) cite de nombreux cas de longues collaborations ; mais d'autres illustrent la facilité avec laquelle un journaliste, quittant une rédaction, en retrouvait une autre.

Cet ensemble de conditions était propice à attirer vers le métier les ambitieux et à développer chez eux l'aspiration à la réussite individuelle plutôt que le goût de la contestation sociale. Maupassant a peint, dans *Bel Ami*, l'arrivisme d'un jeune journaliste, grisé d'avoir été introduit dans les salons parisiens, lui qui avait vécu son enfance dans la rusticité et la boue d'une ferme normande. Bien sûr, le romancier avait créé un personnage qui exprimait les tensions extrêmes de ce milieu : comme on l'a vu, les enfants de paysans étaient l'exception dans le journalisme. S'il y avait quelques cas inverses, notamment au sein de la presse socialiste, la tendance dominante était bien le contentement d'appartenir au monde de la presse, l'aspiration à une promotion individuelle, et non à une réforme sociale.

Il faut revenir sur la discrétion des sources contemporaines concernant l'origine sociale des journalistes. L'édition de 1893 du dictionnaire de Vapereau comporte sur ce point beaucoup moins d'indications que les précédentes : 24% des notices seulement renferment une information, contre 29% dans celle de 1870 et 35% en 1858. Cette évolution correspond au recul de la place des journalistes issus de familles anciennes, riches, de grands notables, pour qui la référence au lignage était indispensable. Elle traduit aussi une individualisation des destins et confirme un degré supérieur de mobilité sociale.

Il faut encore aller plus loin. L'examen des notices nécrologiques insérées dans les publications professionnelles qui apparaissent à cette époque révèle l'absence quasi complète d'informations sur les origines sociales¹. Ce vide contraste avec la présence constante du lieu de naissance. L'origine provinciale, plus fréquente encore que sous le Second Empire, puisqu'elle concerne désormais près des trois quarts des journalistes, était déclarée sans gêne². Ce silence est forcément volontaire et il n'est pas neutre. Seules les mutations sociales que l'on observe dans le milieu professionnel peuvent en donner le sens. Dans une société qui reste inégalitaire, où les différences fondées sur la condition et la fortune demeurent grandes, le rejet par le milieu de la presse de toute référence à ces inégalités originelles favorise en son sein l'amalgame de gens issus de milieux différents et l'ascension sociale des plus modestes. Ce silence des sources manifeste donc, en définitive, une aptitude volontaire du monde du journalisme à assurer, vers 1900, la promotion de nouvelles élites.

¹. *L'Annuaire de la presse* publie quelques notices dans les années 1890. Le *Bulletin de l'Association des Journalistes parisiens* publie, entre 1915 et 1920, une notice sur chacun des adhérents décédés, soit une dizaine par an.

². D'après l'édition de 1893 du dictionnaire Vapereau, 71% des personnages qu'il cite, que l'on peut retenir comme journalistes, sont nés hors du département de la Seine, 25% dans la Seine, 4% à l'étranger. Pour les éditions de 1858 et 1870, les chiffres étaient respectivement :

	Hors de la Seine	dans la Seine	à l'étranger
1858	60%	32%	8%
1870	65%	28%	7%

Le désir d'arriver, que dépeint Maupassant chez Bel Ami était donc aussi nourri par le milieu où il entra. La transformation des conditions de carrière qui l'encourageait semblait aux contemporains un résultat de l'arrivée de la République, d'autant plus que celle-ci avait commencé par assurer la liberté de la presse. De nombreux facteurs contribuaient donc à la fin du siècle et encore à la veille de 1914 à attacher, non pas la totalité, mais la masse des journalistes, à la République, à la pénétrer d'un "esprit républicain" de fidélité au régime et de confiance dans les valeurs sur lesquelles il reposait : l'égalité civile et la propriété, l'attachement à la patrie, l'effort individuel et les capacités, qui permettaient à chacun d'accéder à un meilleur rang. Rien de tout cela ne les prédisposait à être accueillants aux idées du socialisme. A cet égard le cas d'un Jaurès est tout à fait en dehors de la norme. Il est vrai qu'il n'était pas venu au journalisme par goût, mais par le détour, et pour répondre aux exigences, de la politique. Son exemple illustre en tout cas que les conditions d'accès à la profession, tout en pesant en faveur du conservatisme social, n'entraînaient aucun déterminisme mécanique.

Le réseau associatif et le corporatisme de la profession

Le milieu du journalisme est imprégné d'individualisme. Il est pourtant gagné, à partir des années 1880, par un mouvement de création d'associations professionnelles dont beaucoup portent le nom de syndicats et dont on pourrait penser qu'elles étaient susceptibles de préparer leurs adhérents à comprendre l'esprit du socialisme.

La première dont on connaisse avec précision les conditions est l'Association de la Presse républicaine départementale fondée en 1879. Puis le mouvement de constitution des associations de presse s'est étalé sur une trentaine d'années. Le dépouillement de l'*Annuaire de la presse* permet d'en mesurer le rythme. On distingue trois étapes :

	Nombre des associations de presse :			
	1885	1890	1900	1910
. Associations générales, nationales ou parisiennes	6	6	7	12
. Associations générale régionales de province		8	8	26
. Associations spécialisées nationales ou parisiennes		10	31	44
Total	6	24	46	82

La première étape jusqu'en 1885 est celle de la mise en place des "grandes associations" : après l'Association de la Presse républicaine départementale en 1879, ont été fondées l'Association syndicale professionnelle des Journalistes républicains français (1881), l'Association syndicale professionnelle de la Presse monarchique et catholique des départements (1882), l'Association de la Presse plébiscitaire départementale (1882) et enfin l'Association des Journalistes parisiens (1884-1885). Seule cette dernière est œcuménique, tandis que les autres se recrutent, comme leur nom l'indique, sur des critères politiques. Jusqu'à la fin de la période, en raison du nombre et de la qualité de leurs adhérents, ces grandes associations, et surtout les deux plus puissantes, les Journalistes républicains français et les Journalistes parisiens, ont donné le ton au mouvement associatif des journalistes. Cette phase s'est prolongée par la création plus tardive de quelques autres associations nationales, comme la Corporation des Publicistes chrétiens (1886) et le Syndicat des Journalistes socialistes (1893).

La seconde phase est ouverte par la loi Waldeck-Rousseau de mars 1884 autorisant les syndicats, qui encourage la multiplication après 1885 de deux sortes d'associations syndicales. Ce sont d'abord quelques associations, départementales ou régionales : Syndicat de la Presse marseillaise, Syndicat de la Presse grenobloise, Association des Journalistes républicains de l'Orne, Syndicat de la Presse méridionale républicaine, créés de 1886 à 1890. Une des dernières organisations importantes de ce type semble avoir été l'Association de la Presse de l'Est mise sur pied en 1901. Beaucoup plus nombreuses sont les associations spécialisées dont la multiplication révèle la professionnalisation accentuée des journalistes. Les principales ont été le Syndicat de la Presse parisienne professionnelle et périodique, le Syndicat de la Presse judiciaire qui semble avoir été particulièrement influent à cause de son président-fondateur, Albert Bataille, l'Association des Journalistes parlementaires créée en 1891, et

l'Association des Secrétaires de rédaction fondée en 1901¹.

Vers 1900, cet essor s'essouffle. Il reprend pendant quelques années après 1905, dans une troisième phase marquée par l'apparition de nouveaux syndicats spécialisés ou régionaux souvent éphémères.

En définitive, le milieu professionnel a été affecté en profondeur par ce mouvement. En 1910, 52% des journalistes et gens de presse cités dans *l'Annuaire de la presse*, appartiennent à une ou plusieurs associations. La proportion est beaucoup plus forte parmi les journalistes parisiens (60%) que parmi les provinciaux (41%). Chez les premiers, la double appartenance est en outre fréquente² : 24% sont membres de deux, quelquefois trois associations. Les adhérents multiples appartiennent à une grande association et à une association spécialisée, mais ils peuvent aussi cotiser à l'Association des Journalistes parisiens ainsi qu'à une association politiquement orientée, soit les Journalistes républicains français soit la Presse monarchique. Pour les provinciaux, la double appartenance est rare. Ils adhèrent plus volontiers aux associations nationales, générales ou spécialisées qu'aux associations régionales.

Quelle est dans cet ensemble la part des grandes associations de la génération 1879-1885 ? A elles cinq, elles comptent 825 adhérents en 1890, 1.091 en 1900 et 1.417 en 1910. Sur ce total, 10% des noms se retrouvent dans deux associations, soit 1.250 journalistes environ dans les grandes associations à la veille de 1914. Si l'on considère que l'ensemble des sociétés de journalistes réunissent à cette date environ 3.100 membres, les grandes associations, dont plusieurs ont institué pourtant, depuis la fin du siècle, un *numerus clausus*, regroupent environ 40% de ce total. Les deux principales, Journalistes parisiens et Journalistes républicains français, qui réunissent l'élite de la profession, sont aussi les plus nombreuses et les plus recherchées.

A l'époque où Jaurès fondait *L'Humanité*, le mouvement associatif dans la presse française était donc bien un phénomène de masse, d'où l'intérêt d'en saisir la nature pour mieux comprendre l'attitude de la profession à l'égard du socialisme.

Malgré le nom que souvent elles se donnent, ces associations ne sont en rien des syndicats, au sens où nous l'entendons, et elles ne ressemblent pas aux syndicats ouvriers qui se multiplient au même moment. On y trouve en effet employés et patrons, journalistes salariés et rédacteurs en chef ou directeurs, parfois propriétaires de leur journal, plus souvent actionnaires, en tout cas

¹. Les deux premiers présidents du Syndicat de la Presse judiciaire, Albert Bataille et Victor Taunay furent parmi les instigateurs de la création de la première organisation internationale des journalistes et de la presse, le Bureau central des Associations de presse, constitué en 1898.

². A partir de 1909, *l'Annuaire de la presse* introduit dans son index le nom des journalistes adhérents des associations dont il donne la liste dans la première partie du volume. Mais la liste des adhérents n'est pas publiée par toutes les petites associations. Les pourcentages cités ici sont donc les pourcentages minima.

hommes de confiance du Conseil d'administration. Certes, tous les directeurs ne sont pas dans les grandes associations, mais ils y sont nombreux. Ernest Judet, directeur du *Petit Journal*, Rochefort patron de *L'Intransigeant*, Fernand Xau du *Journal* sont à l'Association des Journalistes républicains français. Edmond About, directeur du *XIXe siècle*, Gaston Calmette du *Figaro*, Adrien Hébrard du *Temps*, Arthur Meyer du *Gaulois*, Edouard Lebey de l'Agence Havas appartiennent à l'Association des Journalistes parisiens.

Les associations ou syndicats de journalistes n'étaient donc nullement des organismes revendicatifs. L'esprit de contestation envers le patronat et les structures hiérarchiques de la profession leur était étranger. Bien au contraire elles en étaient l'antidote. La plupart affirmaient, dans leurs statuts, l'objectif d'être des instruments de conciliation dans les conflits qui pouvaient survenir entre le journal et les journalistes. Pour les régler, l'Association des Journalistes républicains possédait par exemple un tribunal arbitral composé de quatre représentants de l'élément patronal et de quatre représentants des journalistes. Quand l'arbitrage avait été préalablement accepté par les deux parties, au cas où l'une d'elles refusait ensuite la sentence, le recours au Tribunal civil de la Seine permettait de la confirmer et de la rendre exécutoire¹. Ce tribunal arbitral se réunissait plusieurs fois par an.

Ces associations étendaient aussi leur objectif de conciliation aux polémiques entre journaux et journalistes afin d'en réduire les effets, de faire disparaître en particulier les duels, mais aussi les procès, et même les excès de plume. Quelques années après l'affaire Dreyfus, au Congrès international de la Presse de Berne, en 1903, Séverine se félicitait de ce que les habitués des polémiques violentes et des attaques personnelles n'appartenaient pas aux sociétés de journalistes : «Ils ont compris qu'ils seraient gênés par le coude à coude de nos délibérations et de nos rencontres. Ils ont décliné cette juridiction à laquelle nous nous soumettons»².

De cette recherche de l'unanimité, la hiérarchie au sein des entreprises de presse sortait indiscutablement renforcée. A l'Association de la Presse républicaine départementale, des directeurs de journaux ont toujours assuré la présidence et les vice-présidences, et fourni la plus grande partie des bureaux. Dans les premières années d'existence de l'association, seuls les directeurs et rédacteurs en chef avaient droit à participer à l'assemblée générale³. Le cas est certes exceptionnel, mais dans toutes les associations où ils étaient présents – exceptées donc certaines associations de spécialistes – la place des directeurs de journaux dans les bureaux et les comités de direction était sans rapport avec leur nombre. Une autre illustration de cette emprise est apportée par le Comité

1. *Bulletin de l'Association syndicale professionnelle des Journalistes républicains français*, 1896, p. 17.

2. *Bulletin officiel du Bureau central des Associations de presse*, 10 août 1906, p. 36.

3. *Annuaire de la presse*, 1883, p. 461-463.

général des Associations de la presse française qui, en plus des cinq grandes associations, regroupait le Syndicat de la Presse parisienne, organisation patronale réunissant les directeurs de la plupart des journaux parisiens, et veillait «au maintien des droits de la presse et à la défense des intérêts moraux et matériels de la profession de journaliste»¹. Ce Comité, qui coiffait donc l'ensemble des grandes associations nationales, avait à sa tête le président du syndicat patronal. Philippe Jourde, directeur du *Siècle*, Adrien Hébrard, directeur du *Temps*, ont successivement occupé cette fonction avant Jean Dupuy, propriétaire et directeur du *Petit Parisien* qui tint cette présidence de 1897 jusqu'au lendemain de la Grande Guerre.

Bien sûr, le journaliste ne retrouvait pas toujours son directeur parmi les dirigeants de son association, mais il en retrouvait un autre, plusieurs autres. Si l'on excepte le cas déjà évoqué de l'Association de la Presse républicaine départementale, tous les statuts affirmaient l'égalité des adhérents, chaque vote en valait un autre. Mais dans la pratique, une fonction de direction dans un journal conférait plus de poids. Sur la base d'une égalité de principe se reconstituait une hiérarchie, différente, quant aux personnes, de celle de l'entreprise, mais qui, en définitive, la consolidait en légitimant la fonction.

Ce climat de collaboration, où la confraternité entre rédacteurs et patrons confortait en fait l'autorité et les dépendances fondées sur la propriété du journal, était peu propice à la pénétration des idées socialistes à une époque où se développaient pourtant quelques grandes entreprises à caractère capitaliste dans la presse, comme *Le Petit Parisien*, Havas ou Hachette. Cette atmosphère correspondait du reste à un état de la profession. En premier lieu, la distance était alors moins grande qu'elle le fut ensuite entre rédacteurs et directeurs. La plupart de ceux-ci étaient encore d'anciens journalistes. Les fréquents changements de propriétaires et d'orientation de maints quotidiens d'opinion obligeaient d'autre part de nombreux directeurs ou rédacteurs en chef à rentrer dans le rang et à retourner dans une rédaction. Enfin, beaucoup de grandes ou de moins grandes signatures ajoutaient à une collaboration régulière dans un quotidien la direction d'une revue ou d'un périodique. Le journalisme de 1900 était une armée mexicaine où il y avait beaucoup de chefs, dans l'active ou la réserve.

En second lieu, il faut considérer la manière dont on se faisait admettre puis reconnaître dans cette profession, et de façon plus générale sans doute, dans le monde des lettres et les milieux intellectuels, à la fin du XIXe siècle. Les moyens en étaient les références antérieures, évidemment, mais aussi les recommandations, indispensables en particulier dans les débuts et pour avancer dans la carrière rapidement.

¹. Archives de la préfecture de Police, BA 1621.

La recommandation est une pratique générale à bien des sociétés, peut-être même universelle. Mais ses supports et ses formes varient de l'une à l'autre. Dans la France de la fin du XIXe siècle, elle était héritée de la France des notables des lendemains de la Révolution. Vers 1830 elle reposait encore sur la protection d'un lignage auquel on appartenait ou envers qui l'on était engagé par les dépendances de famille. Mais dans un secteur professionnel où désormais l'individualisme était roi, la protection n'était plus fournie (ou plus seulement) par le lignage, mais par les relations que l'individu s'assurait lui-même. Les structures associatives devenaient justement le moyen de s'insérer dans des réseaux de patronage. L'entrée dans l'association grâce au patronage de deux parrains, prévu dans les statuts de toutes les sociétés de journalistes, est la marque de l'importance de la recommandation dans cette nouvelle sociabilité¹. Une fois l'obstacle franchi, l'admission obtenue, le titre d'adhérent devenait une recommandation permanente, auprès de l'administration ou au sein de la profession². Du reste, nombre de sociétés de presse se proposaient ouvertement d'être des sortes de bureaux de placement, c'est-à-dire des instances de recommandation auprès des directeurs. Les membres honoraires des associations, parlementaires ou personnalités diverses en vue, en acceptant ce titre, prenaient l'engagement moral d'aider l'association mais aussi chacun de ses adhérents. Les assemblées générales, les banquets annuels permettaient d'obtenir de confrères mieux placés des appuis personnels. Le patronage sous cette nouvelle forme devenait l'auxiliaire de l'ascension sociale des enfants des classes moyennes.

En dehors d'être une référence professionnelle et un moyen de se constituer des relations indispensables dans cette profession, les associations de journalistes étaient également des sociétés de secours mutuels. Chacune d'elles offrait à ses adhérents un nombre variable d'aides ou de services. L'Association syndicale professionnelle des Journalistes républicains français dispensait une gamme très étendue de secours. Ses adhérents qui ne pouvaient reprendre leur activité à cause d'une maladie durable, d'une infirmité, ou de l'âge, recevaient des indemnités sous forme de dons ou de prêts. Des médecins et des

¹. C'est le système sur lequel se fondait le recrutement de la Société des Gens de lettres dont les statuts ont servi de modèle à ceux des associations de journalistes.

². Les dossiers de la Société des Gens de lettres contiennent de nombreux exemples de journalistes admis comme adhérents, parfois comme sociétaires, sur parrainage d'un confrère influent. Jules Claretie, qui fut d'ailleurs président de la S.G.L., était en particulier un parrain recherché. Membre de l'Association des Journalistes parisiens il patrona les candidatures d'Adolphe Aderer (1890), Alphonse Aulard (1891), Emile Berr (1890), Georges Bodereau (1896), etc..., adhérents comme lui aux Journalistes parisiens (A.N., 454 AP 2, 15, 35, 44).

pharmaciens agréés assuraient à ses membres des tarifs de faveur¹. L'association mit sur pied en 1890, conjointement avec le Comité de l'orphelinat des arts et l'Association des Journalistes parisiens une caisse de prévoyance pour les veuves et les orphelins de ses syndiqués qui se fonda en 1885 dans le Comité de secours aux veuves et orphelins des associations de presse². L'Association des Journalistes parisiens était sans doute l'une de celles dont les secours aux confrères malades ou en difficulté étaient les plus étendus : il s'agissait d'un véritable embryon de service social³. Beaucoup d'autres, dont les moyens étaient plus limités, n'accordaient des aides qu'à titre tout à fait exceptionnel : c'était le cas de l'Association de la presse monarchique, dont le recrutement, il est vrai, était fort aristocratique⁴.

Le socialisme avait clairement affirmé son originalité face au mutuellisme à la fin des années 1870⁵, mais il restait entre les deux des points de contact et l'on pourrait penser que le mutuellisme dans la presse était un facteur d'ouverture des journalistes aux questions sociales. Or, l'esprit corporatif, particulariste même, des associations de presse n'y était guère favorable. Loin d'établir des solidarités avec d'autres métiers, leur mutuellisme se renfermait sur la profession. Il recherchait pour les journalistes des avantages spécifiques qui constituaient en définitive des privilèges, sans doute limités en nombre et en étendue, mais non négligeables.

Petits privilèges, les tarifs de faveur accordés aux adhérents d'associations par des théâtres, des music-halls, des hôtels parisiens, des stations thermales : mieux valait être bien vu des journalistes. Privilège non négligeable, le pavillon réservé par l'Assistance publique, dans un hôpital de Paris, l'hôpital Péan, à l'accueil des malades membres des Journalistes républicains français, et cela grâce à un vote du Conseil municipal de Paris⁶. Privilège important pour les Parisiens généralement issus de la province ou pour des provinciaux qui aimaient se frotter à Paris, les cartes permettant de circuler à demi-tarif, sur les réseaux de chemins de fer, obtenues, dans les dernières années du siècle, par l'ensemble des grandes associations pour leurs sociétaires.

1. *Bulletin de l'Association syndicale professionnelle des Journalistes républicains français*, 1886-1887, p. 68-69 et 1888, p. 23-24.

2. *Ibidem*, 1889, p. 37-38 ; 1890, p. 23 ; 1896, p. 24.

3. Voir Marc Martin, «La Grande Famille : l'Association des Journalistes parisiens (1885-1939)» in *Revue historique*, 1986, p. 129-157.

4. Association professionnelle de la Presse monarchique et catholique, *Assemblée générale du 16 juin 1907*, Moulins, 1907, p. 65.

5. Voir Madeleine Rebérioux, in *Histoire générale du socialisme*, sous la direction de Jacques Droz, t. 2, de 1875 à 1918, Paris, PUF, 1974, p. 148-149.

6. *Bulletin de l'A.S.P.J.R.F.*, 1889, p. 33-34. La proposition avait été présentée au Conseil par deux élus journalistes.

Privilège important aussi, les retraites constituées par de très nombreuses associations, notamment par toutes les grandes, et qui étaient accordées dans des conditions exceptionnellement avantageuses¹. L'essentiel des ressources des caisses qui les servaient provenait en effet non des cotisations, modestes, mais de dons, de legs, de subventions de Conseils généraux, et surtout de deux loteries autorisées par le pouvoir politique. La première, en 1885, en faveur des deux associations nationales républicaines et de celle des Journalistes parisiens, leur avait procuré 1,4 M. de F. La seconde, en 1905, avait permis de répartir 11,5 M. entre de très nombreuses associations, y compris celle de la Presse monarchique et catholique. Au total, la presse avait ainsi reçu, légalement, des sommes à peu près équivalentes à celles qui avaient arrosé journaux, journalistes et directeurs lors du scandale de Panama... Grâce au placement de leurs fonds, les associations versaient en 1914 plusieurs centaines de pensions, autour de 800 semble-t-il. La plupart se montaient à 300 ou 400 F. par an. Mais celles des Journalistes parisiens et celles de la Presse monarchique étaient de 600 F, celles des Journalistes républicains français de 700 F., en 1906. Modestes au regard du revenu des bénéficiaires quand ils étaient en pleine activité, elles étaient fort importantes au regard des cotisations payées – une annuité ou deux permettait de les récupérer – et en comparaison des pensions versées par les sociétés de secours mutuels ouvrières dont le montant provenait du seul revenu des versements capitalisés : en 1901, ces dernières avaient un montant moyen de 78 francs par an²...

Tous ces avantages étaient la contrepartie de «la mission» que la presse assurait dans la société. Les journalistes, à ce titre, constituaient une élite reconnue. La situation privilégiée que revendiquaient pour eux leurs associations et qui leur était faite, était décidément bien peu compatible avec les objectifs égalitaires du socialisme et avec la promotion qu'il envisageait, non pas des couches intellectuelles, mais de la classe ouvrière.

Les journalistes et le régime républicain

La situation favorable des journalistes à la fin du XIXe siècle, les avantages particuliers qu'ils avaient obtenus, conduisent à se poser la question de leurs rapports, notamment des rapports de leurs organisations corporatives, avec le personnel politique dirigeant, l'appareil d'Etat, bref avec le régime républicain. Mais la loi de 1881, en rompant tout lien de dépendance légale de la presse à l'égard du pouvoir politique, a transféré la question des relations

¹. Voir Marc Martin, «Les journalistes, retraités de la République (1880-1930)», in *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine*, n° 7, 1986, p. 175-195.

². *Revue des Associations professionnelles*, janvier 1904, p. 9.

entre le journalisme et le politique dans le domaine de la sphère privée. De là une opacité qui nous laisse souvent sur notre faim.

Les directeurs de journaux restent sans aucun doute des intermédiaires importants avec la classe politique. Seulement la nouvelle atmosphère de liberté ne permet plus de résoudre les problèmes de l'orientation d'un journal par les seuls moyens de l'autorité, fût-elle interne à l'entreprise. Les journalistes sont ainsi valorisés, du moins ceux dont la notoriété est établie et qui donnent le ton dans les rédactions. Un grand nombre de journalistes participent donc désormais à cette relation, ce qui en renforce le caractère privé, et accentue la difficulté à la saisir en action.

Le premier lieu de contact, pour ainsi dire institutionnel, ce qui le rend justement plus visible, est le Parlement. Dans le nouveau régime parlementaire, le compte rendu des séances des Chambres est devenu un élément essentiel de l'information politique. En outre, les couloirs de la Chambre et du Sénat sont aussi des endroits d'où viennent beaucoup de nouvelles et surtout où l'on s'alimente en analyses et en interprétations politiques ainsi qu'en indiscrétions. Le rôle des journalistes parlementaires, qui côtoient quotidiennement députés et sénateurs, explique leur prestige : dans la hiérarchie des considérations, ils sont, parmi les journalistes de la Belle Époque, aux premiers rangs. Leur promotion reflète l'importance de la fonction médiatrice de la presse en direction des citoyens dans le régime républicain.

Une autre part de ces relations passait par les administrations publiques qui, souvent, étaient des intermédiaires entre les gens de la presse et la classe politique. Notamment les administrations des ministères et celles des préfectures – à Paris la préfecture de Police et celle de la Seine – jouaient un rôle important. L'administration ne donnait plus, comme autrefois des ordres à la presse, mais elle donnait aux journalistes des informations ou des facilités pour les recueillir¹.

Mais la liaison entre journalistes et hommes politiques s'établissait aussi dans d'innombrables lieux privés, réunions (par exemple, les loges maçonniques), générales de théâtre, salons parisiens... Le romancier est ici à nouveau bon témoin de ces scènes où se préparent, sous le couvert discret de la vie privée, bien des alliances entre journaux et politiques, et bien des campagnes de presse². Maupassant a décrit le salon de Madame Walter où Walter, inspiré sans doute par le personnage d'Arthur Meyer, directeur du

1. Le Syndicat de la Presse municipale parisienne avait pour membres d'honneur le préfet de Police et celui de la Seine et c'était généralement l'un des deux qui présidait son banquet annuel. Voir *La Presse internationale*, 15 juillet 1898, p. 148-149.

2. Pierre Albert, dans *l'Histoire générale de la presse* (t. III, Paris, PUF, 1972, p. 293) observe que les journaux sont, entre 1880 et 1914, autant des instruments «pour agir sur les députés et les sénateurs que pour influencer l'opinion publique».

Gaulois, s'entremettait entre députés ou sénateurs, et les journalistes de confiance de sa rédaction.

Les associations de journalistes étaient enfin l'une des articulations entre le monde politique et la presse. Il faut insister sur ce point car, grâce aux bulletins de certaines d'entre elles qui ont été conservés, on connaît mieux le fonctionnement de ce mécanisme. En outre, ce rouage est particulièrement intéressant parce qu'il révèle quelles influences dominantes s'exerçaient dans ce milieu professionnel, et comment, et par qui, elles étaient exercées de manière privilégiée.

Deux groupes de politiques avaient un rôle décisif comme interlocuteurs du milieu des journalistes. Le premier groupe, plus mouvant, était celui des hommes au pouvoir, les ministres. Ils présidaient les banquets annuels des organisations influentes, du moins de celles qui ne s'opposaient pas au régime. Les associations étaient leurs conseillers pour l'attribution des décorations aux gens de la presse. Trois d'entre eux étaient particulièrement sollicités par les sociétés de journalistes : le ministre de l'Intérieur dont dépendaient la plupart des subventions et les loteries, celui des Transports qui recevait les requêtes concernant les cartes de chemins de fer à tarif réduit – il finit par faire céder les Compagnies –, le président du Conseil enfin. Du fait de leurs relations avec les ministres, les associations de presse inclinaient naturellement vers les républicains de gouvernement, opportunistes, progressistes, plus tard radicaux.

Le deuxième groupe, dont le rôle était plus important encore, était celui des députés et sénateurs anciens journalistes, dont certains continuaient d'ailleurs leur activité dans la presse d'opinion, et qui étaient membres des associations. Le journalisme était à cette époque une voie d'accès à la politique moins fréquentée qu'on le croit. Mais les hommes politiques qui l'avaient empruntée jouissaient auprès de leurs anciens confrères d'un grand prestige et ils jouaient un rôle essentiel de liaison entre les deux mondes de la presse et de la politique. Ils occupaient dans les grandes associations une place de choix au sein des instances dirigeantes. Les fonctions de présidents des deux principales sociétés de journalistes furent par exemple exercées par des parlementaires influents.

Quelques dizaines de parlementaires, anciens journalistes, avaient participé à la fondation des premiers syndicats et notamment des deux plus grands, les Journalistes républicains et les Journalistes parisiens. Ce sont ceux-là dont l'ascendant est resté considérable pendant toute cette période. Cet état de choses privilégie encore les courants politiques fondateurs de la République, au détriment des socialistes. L'orientation de l'Association des Journalistes républicains français était toutefois assez différente de celle de l'Association des Journalistes parisiens.

La première était orientée plus à gauche. Parmi les personnalités politiques qui y donnaient le ton, on trouvait un groupe d'anciens gambettistes : Arthur Ranc, qui en fut longtemps président, Paul Strauss, qui le devint ensuite, Eugène Spuller. Ranc établit le lien entre ces anciens gambettistes et les radicaux, de toutes nuances, qui sont ici particulièrement nombreux : Allain-Targé, Henri Brisson, Edouard Lockroy, Charles Floquet, Camille Pelletan. La franc-maçonnerie semble avoir été fortement implantée au sein de cette association.

L'Association des Journalistes parisiens est d'une orientation sensiblement plus modérée. Anciens gambettistes et radicaux en sont absents. Le président en fut, pendant une trentaine d'années, Alfred Mézières, député puis sénateur de Meurthe-et-Moselle, académicien, président du Conseil d'administration du *Temps*. Autour de lui, parmi les politiques influents dans l'association, moins nombreux d'ailleurs qu'aux Journalistes républicains, on peut citer Pierre Baudin, sénateur de l'Ain, Louis Barthou, Adrien Hébrard, tous républicains modérés.

Toutefois, il faut se garder d'exagérer ces clivages politiques. Beaucoup de journalistes sont membres des deux associations. Henri Barbusse, Alphonse Aulard sont adhérents aux Journalistes parisiens, non aux Journalistes républicains français. Autant qu'à des préférences idéologiques profondes, ces orientations différentes et bien des adhésions individuelles correspondaient sans doute à des préoccupations corporatives. D'une façon générale, les clivages politiques sont allés en s'atténuant entre les associations et au sein de la profession, du début des années 1880 à 1914. A leur naissance, les sociétés de journalistes avaient été marquées par les affrontements politiques autour de l'installation du nouveau régime et elles s'étaient intitulées républicaines, monarchiques ou plébiscitaires. Mais très vite le milieu semble avoir été gagné par le sentiment que les solidarités qui le parcouraient étaient infiniment plus fortes que les divisions ou les oppositions qui le fractionnaient.

La création de l'Association des Journalistes parisiens en 1885 permet de dater ce changement. Son objectif était en effet, comme le disait son président au lendemain de l'Affaire, de rassembler «des gens venus de tous les points de l'horizon politique, qui se rencontrent dans une cordiale amitié, dans un sentiment sincère de devoirs et de dignité professionnelle»¹. Elle se présente donc comme une organisation ouverte à tous les courants de pensée et transgresse notamment le clivage politique principal : au début du siècle, on y trouve, à côté des nombreux républicains modérés qui y occupent une position dominante, des catholiques ralliés, comme Joseph Denais, des monarchistes comme Joseph de Godlewski, adhérent et ancien président de l'Association de

¹. *Bulletin officiel du B.C.A.P.*, 31 octobre 1903, p. 15.

la Presse monarchique et catholique, des républicains de gauche de second plan ; Henri Barbusse faisait partie des fondateurs.

Dans le même sens est allée l'apparition d'organes de coordination qui procuraient aux dirigeants des diverses associations l'occasion de se rencontrer et les conduisaient à unir leurs actions en faveur de la profession. Ainsi fut créé en 1886 le Comité général des Associations de la presse française. La fondation en 1898 du premier organisme international de la presse, le Bureau central des Associations de presse, auquel adhéraient de nombreuses sociétés françaises, notamment les plus grandes, marquait de même les progrès de l'esprit professionnel sur l'esprit partisan. Le dernier signe de cette évolution est la multiplication des associations de journalistes, régionales ou de spécialité, après 1890, qui se constituent généralement en dehors de toute orientation politique. L'une des principales associations spécialisées, celle des Journalistes parlementaires, réunit des gens «d'opinions souvent diverses et quelquefois contraires», dans le but, notamment, de «maintenir intactes les traditions d'honorabilité, de désintéressement et de tenue professionnelle [...] qui ont fait jusqu'ici à la presse parlementaire une place à part»¹.

Le résultat a donc été l'apparition, dès la fin du XIXe siècle, avant l'affaire Dreyfus, d'une volonté de coexistence, d'un esprit d'ouverture, qui se fondait sur un sentiment de solidarité de la profession, sur la croyance que sa diversité était positive, et qui reposait, en définitive, sur un ralliement très général au régime parlementaire. Le mouvement ne paraît pas avoir été interrompu par l'Affaire, du moins de façon notable, car il est possible que la pause que l'on observe dans la création des associations de journalistes spécialisés, entre 1900 et 1905, soit le résultat de quelques tensions au sein de la profession. Cette attitude témoignait que les règles du groupe, les valeurs de la confraternité primaient sur les engagements politiques ou idéologiques. Le phénomène paraît surprenant à une époque où la presse allait jouer ou venait de jouer le rôle que l'on sait dans l'affaire Dreyfus. Mais la surprise provient de ce que l'on a, jusqu'à présent, jugé uniquement de l'état de la presse par le contenu du journal, sans s'intéresser à ceux qui le rédigeaient, alors que le discours n'est pas tout le comportement. Dans le cas des journalistes, l'étude de leurs associations corporatives révèle des attitudes professionnelles, des pratiques de sociabilité qui contredisent ou tempèrent les affrontements dans le discours et qui, sans doute déjà, préparent un retournement ultérieur. Au centre du dispositif qui a favorisé cette évolution avait donc été l'Association des Journalistes parisiens.

Ce changement, dès longtemps et lentement préparé en profondeur, fut favorisé par la confiance à peu près unanime dans le rôle de la presse. On ne parlait d'ailleurs pas de son rôle, mais de sa «mission». «L'union dans une

¹. *Association syndicale professionnelle des Journalistes parlementaires, Bulletin, 1893, p. 10-11.*

harmonie parfaite d'hommes aux opinions très opposées», pour une œuvre d'utilité professionnelle, mais aussi sociale, dont le directeur du *Petit Parisien* Jean Dupuy, alors ministre de l'Agriculture, félicitait à son banquet annuel de 1902 l'Association des Journalistes parisiens, était bien l'amorce d'un consensus¹. Certes, le milieu des journalistes n'était pas uniformément prêt à l'accepter, il y avait des degrés dans la manière d'en ressentir l'utilité ou la nécessité, mais c'était un point de vue de plus en plus partagé². Plusieurs mois avant la déclaration de guerre, en mars 1914, le président de la République Raymond Poincaré, invité d'honneur du banquet de la même association, remarquait que cet esprit de cohésion professionnelle préparait la trêve des conflits partisans, une sorte d'«union sacrée» avant la lettre : «Vous savez faire entre vous la trêve nécessaire du patriotisme et, fidèles interprètes de l'opinion publique, vous oubliez vos divergences pour concentrer dans un même effort de concorde et d'unité vos talents d'écrivains et vos énergies de bons français»³. A l'assemblée générale de 1915, le secrétaire de l'association, Georges Montorgueil, était encore plus clair : «Nous pouvons être fiers de notre association, car c'est elle qui, bien avant que la nécessité en fût démontrée, a prouvé que des hommes d'intelligence et de cœur pouvaient faire abstraction de leurs divergences d'opinion et s'unir pour une œuvre supérieure»⁴.

Cet état d'esprit consensuel qui avait donc préfiguré l'union sacrée, était peu compatible avec le socialisme puisqu'il gommait les oppositions de classes. Les journalistes socialistes furent d'ailleurs toujours peu nombreux dans les grandes associations, y compris aux Journalistes républicains français. On trouve pourtant dans celle-ci Paul Lafarge, Clovis Hugues, Millerand, Louis Ariste. D'autres sont présents dans des associations régionales, et le Syndicat de la Presse méridionale compte Vincent Auriol dans ses rangs avant 1914. Mais, au total, c'est fort peu. Jaurès, lui, n'était adhérent nulle part⁵. La volonté de procurer aux journalistes socialistes un certain nombre d'avantages qu'ils étaient réticents à aller chercher ailleurs fut certainement l'une des raisons de la constitution en 1893 du Syndicat des Journalistes socialistes. Les statuts de celui-ci rendent compte du double objectif qu'il s'assignait. D'un côté, il se proposait l'amélioration de «la situation matérielle et morale de ses membres et de la profession», ce qui le rapprochait de toutes les autres associations ; ainsi il profita, comme ces dernières, de la loterie de 1905 en faveur des caisses de

1. *Bulletin officiel du B.C.A.P.*, 15 juin 1902, p. 64.

2. Ainsi Clemenceau, journaliste et directeur du journal qui a lancé l'affaire Dreyfus sous la forme d'une bataille de presse, n'a jamais appartenu à une association de journalistes...

3. *Bulletin de l'Association des Journalistes parisiens*, 1915, p. 90-91.

4. *Ibidem*, p. 90.

5. Jaurès fut pendant quelques années membre honoraire de l'Association des Journalistes parlementaires, mais le membre honoraire n'avait pas les droits d'un sociétaire et ne participait pas aux assemblées générales.

retraite de la presse. Mais la recherche de «la solution de la question sociale par la suppression du salariat» l'en distinguait¹. Au moment où la consolidation de la République atténuait l'engagement des journalistes républicains ou monarchistes à propos de la question du régime et où se précisaient au contraire leurs solidarités professionnelles, les journalistes socialistes affirmaient leur originalité, mais ils n'étaient qu'une poignée.

Ainsi, au sein du milieu des journalistes, professionnels du journalisme et collaborateurs occasionnels d'une part, socialistes qui pratiquaient le journalisme d'autre part, se côtoyaient sans véritablement se lier. Cette conclusion confirme d'abord la faible influence du socialisme sur un groupe professionnel qui a trouvé dès les années 1880 sa cohésion. Elle conduit ensuite à se demander si cette sorte d'incompatibilité qu'il semble y avoir entre les uns et les autres était seulement due au recrutement social du milieu des journalistes, comme nous l'avons vu, à l'esprit de réussite et à l'individualisme qui y régnaient, aux liaisons qui s'étaient établies, au travers des principales associations, entre la profession et les républicains de gouvernement.

Cette distance n'avait-elle pas aussi pour origine une vision différente de la place et du rôle des journalistes ? Pour les associations de presse, pour la profession dans son ensemble, le journaliste était le médiateur principal entre la classe politique et les citoyens, un auxiliaire indispensable de la République et du régime parlementaire. Une sorte de missionnaire chargé de s'adresser, sur des registres divers, et parfois contraires, aux foules citoyennes. Pour les socialistes, et notamment au sein de la S.F.I.O., le journal était l'organe du parti, du moins en principe : en 1907, le quotidien de Jaurès, *L'Humanité*, fut placé sous le contrôle du Parti socialiste². Que cette affirmation fût toute théorique et n'ait pas changé la réalité de la toute puissance qu'y exerçait Jaurès n'était rien à sa nouveauté. C'était une manière implicite d'affirmer la supériorité du militant sur le journaliste. A cet égard, une comparaison avec ce qui se passait à la même époque dans le Parti radical est instructive : chez lui les journaux étaient adhérents à part entière, au même titre que les comités ou les fédérations, au point qu'un journal pouvait être représenté dans un congrès par un journaliste qui n'était pas, lui-même, radical : l'activité professionnelle faisait la valeur du journaliste pour le parti³.

En résumé, vers 1900, deux images du journaliste existaient qui ne coïncidaient guère. Celle qui régnait sur la profession était celle d'un homme qui pouvait être engagé, mais restait avant tout un professionnel de l'écriture,

1. Voir les statuts du syndicat publiés dans l'*Annuaire de la presse* à partir de 1894.

2. Voir Madeleine Reberioux, *op. cit.*, p. 217.

3. Serge Berstein, *Histoire du Parti radical*, Paris, 1980, 2 vol., t. 1, p. 43-44.

de la quête de l'information, de la médiation : pour lui le métier était tout. Du côté des socialistes, le journaliste était une espèce de professionnel ou de permanent de la politique : pour lui l'engagement était tout. Certes, le contraste n'apparaissait pas encore en toute clarté, mais il sortait de l'ombre. C'était assez pour expliquer qu'on se soit côtoyé, sans s'aimer, le plus souvent, et en évitant de trop se fréquenter.